



Association *Pour Ecouen*
27 rue du 30 août
95440 ECOUEN
06 50 74 92 00
pourecouen@orange.fr

Ecouen, le 26 novembre 2019

Monsieur Dominique Da Silva
Député de la 7^{ème} circonscription du Val d'Oise
Assemblée Nationale

Objet : réorganisation de la poste d'Ecouen
Pièce jointe : courrier de La Poste du 4 octobre 2019

Monsieur le Député,

L'association *Pour Écouen* a pour objet d'informer, de proposer et d'agir en faveur de l'attractivité de notre ville. L'engagement en faveur du maintien du bureau de poste et de ses services relève donc de ses missions.

À ce titre, comme la plupart des Écouennais, l'association que je préside est très préoccupée par les réorganisations en cours de la poste d'Écouen. Cette réorganisation consiste en un déport du retrait des recommandés vers Ézanville depuis le 14 juillet et en une fermeture du bureau de poste les mardis et samedis matin à compter de début janvier.

Comme vous le savez, plus de 1000 personnes ont signé une pétition organisée par la commune contre les réductions de service de la Poste.

En tant qu'habitant, j'ai déjà exprimé mon mécontentement auprès du service clients de la poste, malheureusement sans effet (Cf courrier joint). D'autres Écouennais et entreprises implantées sur Écouen ont fait cette démarche.

J'appelle votre attention sur le fait que ces réorganisations sont illégales. En effet, le contrat de présence postale territoriale conclu entre l'État, la Poste et l'association des maires de France, stipule en annexe 2 que parmi la liste des prestations que doit servir un bureau de poste, figure le retrait des recommandés. Cette mesure n'a fait l'objet d'aucune communication de la Poste ce qui s'explique probablement par son illégalité. Par ailleurs, la Poste n'a respecté aucune de ses obligations d'information préalables prévues par ce contrat pour une réduction d'horaires d'ouverture.

Je m'adresse à donc à vous en tant que député qui avez à cœur l'amélioration des conditions de vie des habitants de votre circonscription, pour faire cesser par tous moyens ces illégalités et obtenir l'annulation de toutes ces mesures qui, conjuguées à de multiples fermetures exceptionnelles, ont pour objet de faire chuter la clientèle du bureau de poste et de justifier sa fermeture. J'alerte par ailleurs la direction de la Poste, son médiateur et Monsieur le Préfet sur cette situation inacceptable.

En espérant que ma demande retiendra votre attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

Benoît HUET

Président de l'association Pour Ecouen